

8^e Comité de pilotage Natura 2000

7 février 2019

Ferme des Huit Routes - Rosny-sur-Seine



Ordre du jour

09h30	ELECTION PRESIDENCE DU COPIL
10h00	INTRODUCTION : Mot du Président - Rappels sur Natura 2000
	NATURA 2000 SUR VOTRE TERRITOIRE
	SUIVIS ORNITHOLOGIQUES
	MESURES AGROENVIRONNEMENTALES CONTRATS NATURA 2000 CHARTRE NATURA 2000
	COMMUNICATION
	EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000
12h30	DEJEUNER SUR PLACE
14h00	VISITE DE TERRAIN EN FORÊT DE ROSNY

Élection présidence du COPIL





Introduction

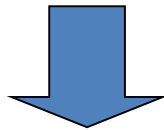


Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Maillage de sites remarquables visant des espèces et habitats
rares ou menacés en Europe

Directive Oiseaux (1979 et 2009)

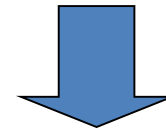
Protection des espèces d'oiseaux
et de leurs habitats



ZPS = Zone de Protection
Spéciale

Directive Habitats (1992)

Conservation des habitats naturels de
la faune et de la flore



ZSC = Zone Spéciale de
Conservation

ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Objectifs :

- ➔ Préservation de la biodiversité
- ➔ Maintien des activités socio-économiques du monde rural
- ➔ Gouvernance locale
- ➔ Valorisation des territoires

Comment ?

Par la délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique
= **Réseau NATURA 2000**

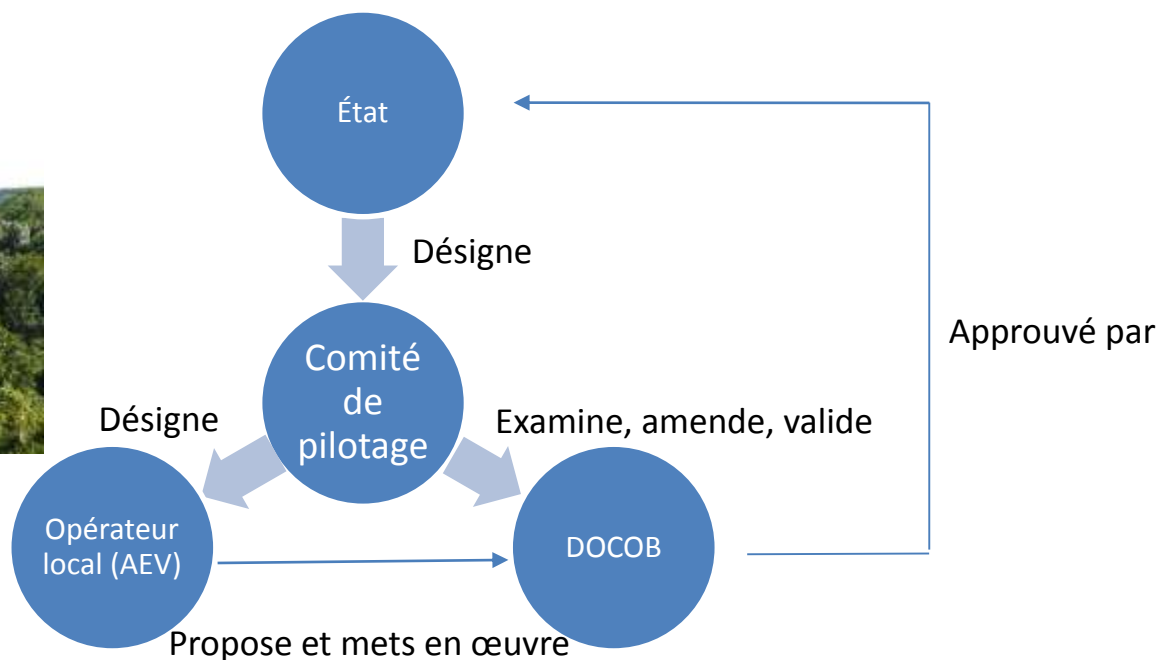


Obligation de résultat :

Maintien des espèces et des habitats dans un état de conservation favorable

La démarche Natura 2000

- Copil : collectivités locales, représentants de l'Etat, socioprofessionnels, propriétaires, exploitants et usagers du site, experts scientifiques, associations agréées de protection de l'environnement
- Elit :
 - Son Président parmi les élus des collectivités territoriales de situation
 - La structure porteuse qui rédige et mets en œuvre le DOCOB
- DOCOB : état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques ; orientations de gestion



Les outils Natura 2000

o Une démarche volontaire

2 outils incitatifs pour les propriétaires et exploitants:

- Contrats Natura 2000
- Charte Natura 2000

o Un régime réglementaire spécifique

- Évaluation des incidences Natura 2000

= Concertation avec les gestionnaires et usagers

Natura 2000 sur votre territoire





Mosaïque de milieux et de paysages



22 % Terres agricoles

6033 ha



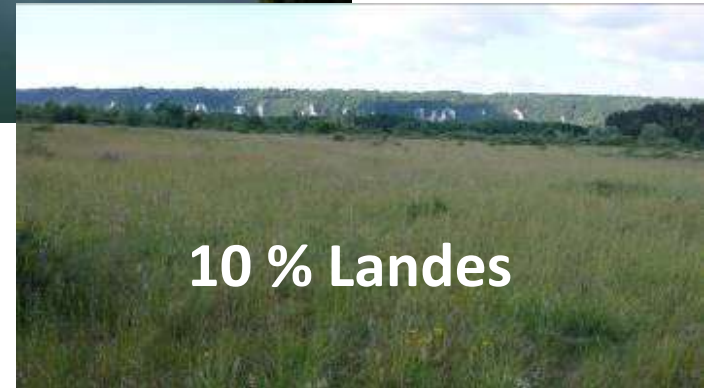
1,5 % Carrières



10 % Plans d'eau



52 % Forêts

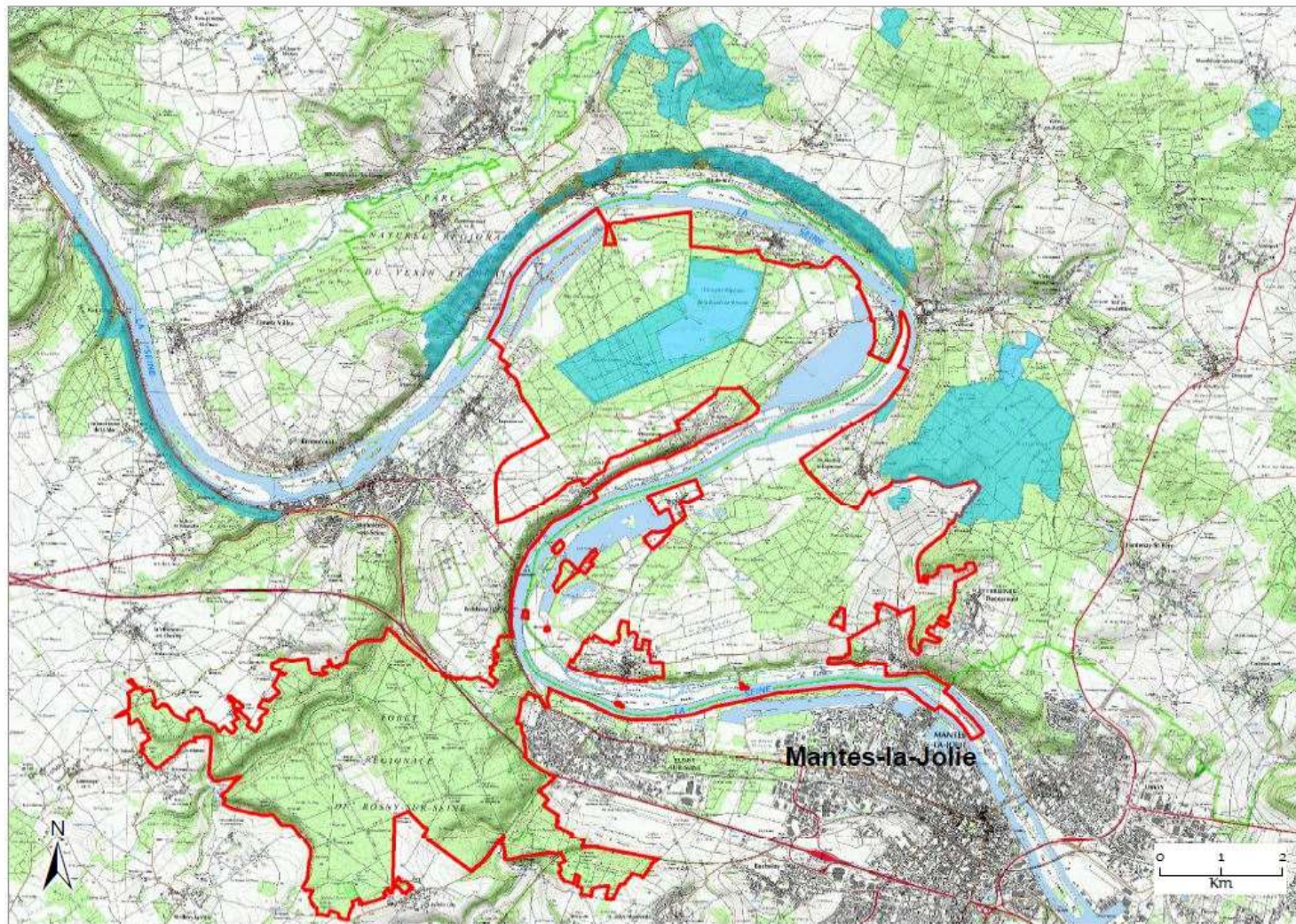


10 % Landes

Mosaïque de milieux

➔ **Support d'une diversité biologique exceptionnelle**
Plus de 180 espèces d'oiseaux ➔ Natura 2000

Natura 2000 sur votre territoire



Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/2-28 2011 ; INPN 2014 ; SCAN 25° ©IGN - Paris, 2003

Carte réalisée le 29/05/2017, auteur: jlavialle



Légende

-  ZSC Coteaux et Boucles de la Seine
-  ZPS Boucles de la Seine, de Guernes et forêt de Rosny



Historique de ce site Natura 2000

juillet 2008 – 2010

22 juin 2010

2019

Rédaction du Document d'objectifs



Animation et suivi

1

Etat des lieux

2

Analyse

3

Elaboration de mesures
de gestion

validation par le comité de
pilotage et
approbation par le préfet

Signature, mise en
œuvre des contrats de
gestion et de la charte

Historique de ce site Natura 2000

Les Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

- Ornithologues locaux : intérêt du site
- 25 avril 2006 : Désignation par arrêté ministériel
- Juillet 2007 : Arrêté préfectoral crée Comité de pilotage (COFIL)
- 1^{er} juillet 2008 : 1^{er} Copil, présidence Madame Descamps Crosnier et désignation Région structure porteuse (1800 ha en propriété régionale sur la ZPS)
- 22 juin 2010 : 3^{ème} COFIL, validation du DOCOB
- Convention Région IDF - AEV : mise en œuvre DOCOB
- 28 janvier 2015 : 6^{ème} Copil élit Monsieur Gouriou Président
- 28 septembre 2017: 7^{ème} Copil renouvelle la Région comme structure porteuse

L'Agence des espaces verts

Organisme associé de la Région Île-de-France
Établissement public loi 1976
Équilibre ville / nature
15 000 hectares de forêts, sites naturels et agricoles gérés pour le compte de la Région Île-de-France.

4 missions essentielles :



Aménager le territoire



Accueillir le public et favoriser l'accès aux espaces verts de proximité

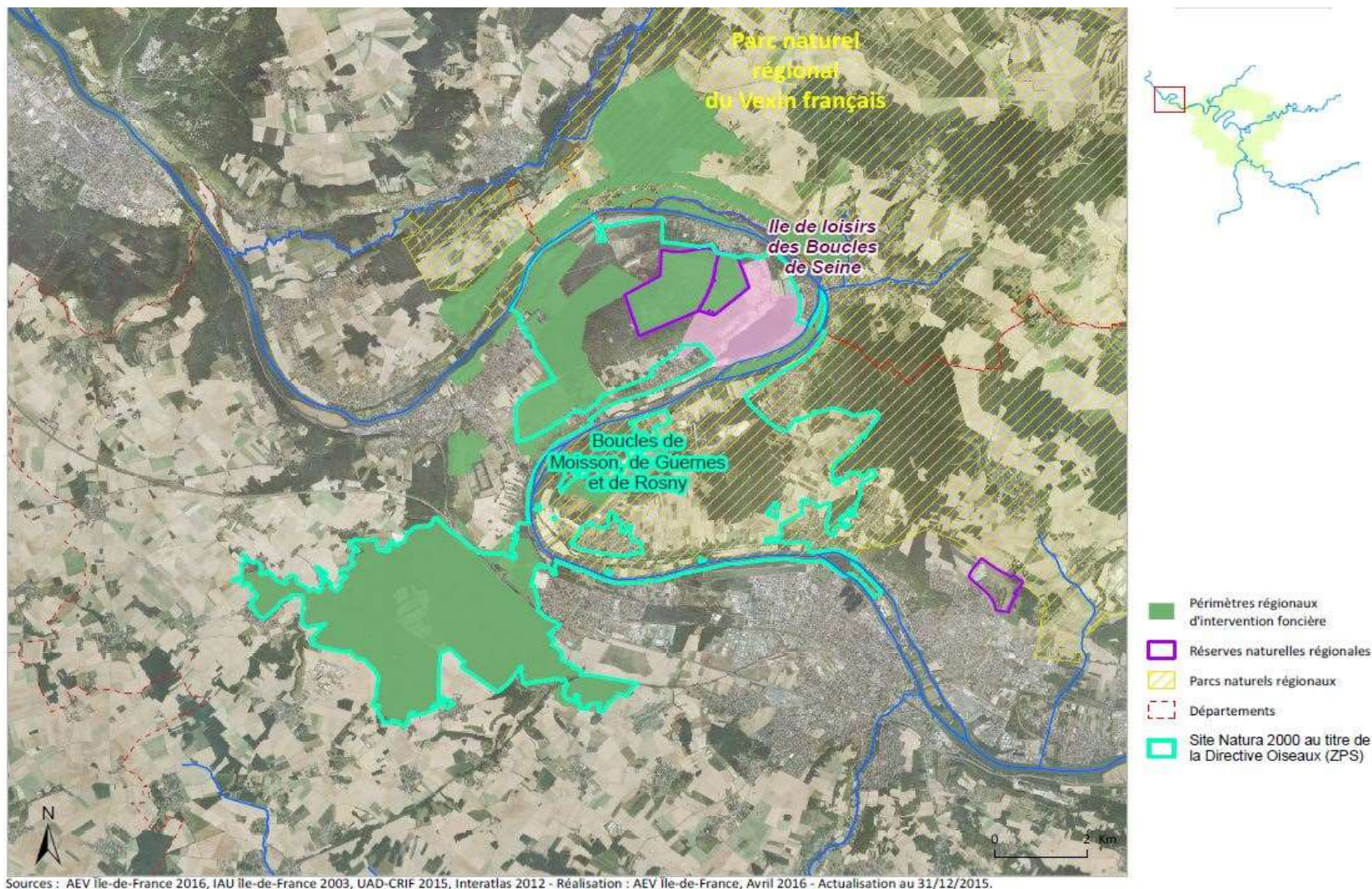


Maintenir l'agriculture périurbaine



Préserver la biodiversité

Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière sur votre territoire



Animatrice Natura 2000

- Formation : Master 2 gestion de la biodiversité et des écosystèmes, gestion de l'environnement
- Expériences : DIREN Ile-de-France (Bilan Natura 2000 francilien), MNHN (Stratégie de création des aires protégées), UICN France (Gestion des aires protégées)
- 40% temps : site Natura 2000 des Boucles de Moisson, Guernes, Rosny
- 60% temps : 2 sites Natura 2000 :
 - Boucles de la Marne
 - Bois de Vaires-sur Marne

Suivis ornithologiques



Suivi des espèces prioritaires

- Inventaire complet : 2009-2011 (DOCOB)
- Depuis, contributions des ornithologues bénévoles

Merci à Gérard Baudoin, Corinne Dumont, Laurence Boiteux, Éric Grosso, François Lelièvre, Rémi Jugieux, Jean-Claude Chantelat, Martial Colas, Christian Fouqueray



- 12 espèces prioritaires
- Enjeu de conservation : risque x valeur patrimoniale

Les espèces à enjeu de conservation fort

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (Docob)	Remarque (Docob)	Situation 2017-2018
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr	Dépendance mesures de gestion favorables aux prairies rases parsemées de buissons	(1 couple certain / 2017: 9 couples probables 2018 : 5 couples probables) en diminution mais sous prospecté
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée Menaces : enfrichement des prairies rases et fréquentation du public En augmentation (dépendante entretien RNR Moisson)		
Œdicnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; « Quasi menacé » IDF ; Non menacé Fr.	Régression prévisible en l'absence de mesures de conservation et de gestion	(2017 : 19 couples 2018: 8 couples) en diminution investit milieu agricole
	Risque : Fort ; rare et relativement localisée. ZPS : plus importante population IDF Menaces : fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières		
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Quasi menacé IDF ; Non menacé Fr.	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables aux landes	(2017-2018: 10 couples probables)
	Risque : Assez fort ; population faible et localisée après forte régression. Menaces : boisement des landes		
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr.	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation	(2017: 11 + 15 couples 2018: 16 + 15 couples min) dépendants de sites artificiels
	Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Quasi menacé IDF et Fr.	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des landes et pelouses piquetées, haies arbustives	(2017: 4 couples 2018: 3-4 couples); à étudier d'un peu plus près
	Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements, disparition des haies.		

Données : Gérard Baudoin

Oedicnème criard - Enjeu de conservation fort

Répartition:



Migrateur

Espagne et Afrique

Taille :

Hauteur : 40-45cm

Envergure : 80cm



Habitat :

Plaines cultivées,
prairies sèches, friches,
gravières

Alimentation :

Insectes et larves
principalement

Statut

2009: 34-41 couples

2017 : 19 couples

2018: 8 couples

en diminution
investit milieu agricole

Pie-grièche écorcheur - Enjeu de conservation fort

Habitat :

Milieux ouverts, zones sèches avec buissons, friches, coupes forestières...

Alimentation :

insectes principalement, lézards, petits oiseaux...

Répartition:



Migratrice

Afrique tropicale

Taille :

17-18 cm

Envergure :

24cm -27cm



Statut

2009: 5-6 couples

2017: 4 couples

2018: 3-4 couples

à étudier d'un peu plus près

Les espèces à enjeu de conservation faible

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (Docob)	Remarque (Docob)	Situation 2017-2018
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Vulnérable IDF ; non menacé Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Présence (1 couple certain en 2017, 1 couple probable en 2017/2018)
	Risque : Faible ; Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen ; de reproduction faible		
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nicheuse marginale IDF ; non menacé Fr.	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières	(1 individu en 2017) observés en chasse
	Risque : Faible ; non nicheur. Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen		
Milan noir 1 couple irrégulier	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare, Vulnérable IDF ; non menacé en Fr.	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier	Échec
	Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	2 couples potentiels
	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	(2017-2018: 20 couples) stable par rapport à 2016
	Risque : Faible ; Habitats peu menacés		
Pic noir 3 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	(2017-2018: 2 couples à priori)
	Risque : Faible ; Population faible mais stable, habitats peu menacés		

Le Pic noir: enjeu de conservation faible

Répartition:



Sédentaire

Taille :

45-47 cm

Envergure : 64-68 cm



Habitat : forêts avec vieux arbres, il niche dans un trou d'arbre

Alimentation :
Fourmis, fruits

Statut
2009: 3 couples

2017-2018: 2 couples à priori



Intervention Gérard Baudoin



Les mesures agroenvironnementales et climatiques



Les mesures agroenvironnementales

- = Contrats Natura 2000 en zone agricole
 - Pour les agriculteurs, dans la ZPS
 - Mise en place ou maintien de pratiques favorables aux espèces
- Maintien de l'état de conservation

-> Spécificité des Boucles à préserver: mosaïque culture/gel/prairies/bois



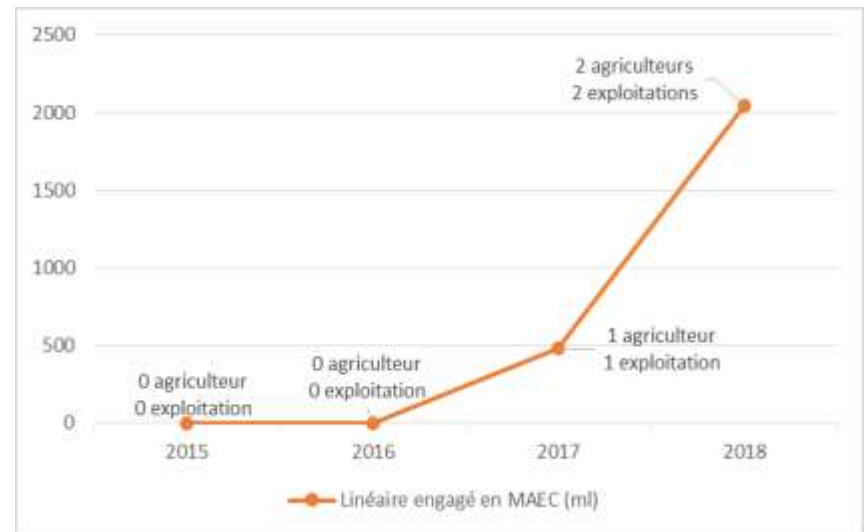
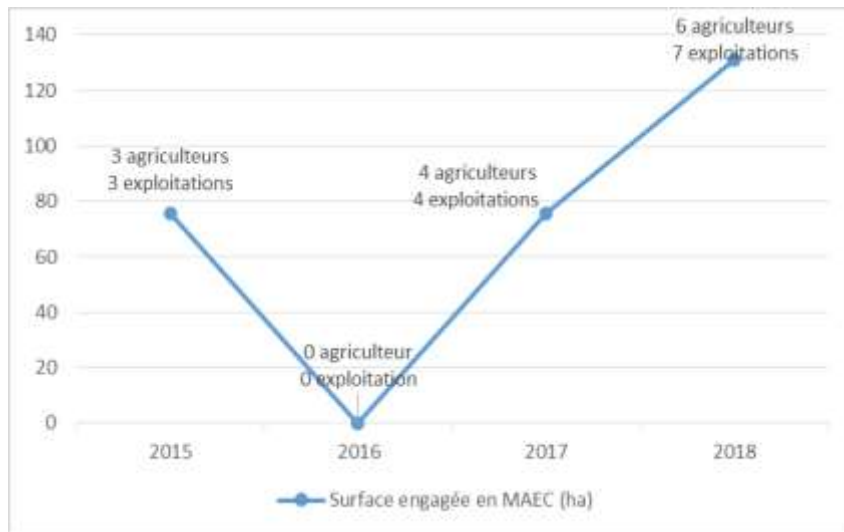
Les mesures agroenvironnementales

16 MAEC proposées

- 3 mesures en faveur de la création de prairies
- 3 mesures en faveur de l'entretien de prairies
- 2 mesures en faveur de la création de bandes enherbées « refuge »
- 1 mesure pour les parcelles en gel
- 2 mesures pour la création de couverts favorables à l'avifaune
- 1 mesure en faveur de la mise en place de pâturage
- 1 mesure pour l'entretien des haies
- 1 mesure pour l'entretien des arbres alignés
- 1 mesure pour l'entretien des ripisylves
- 1 mesure pour l'entretien des bosquets



Les mesures agroenvironnementales



Surfaces / linéaire et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018

Les mesures agroenvironnementales

Les chiffres clés: 10 agriculteurs engagés en MAEC

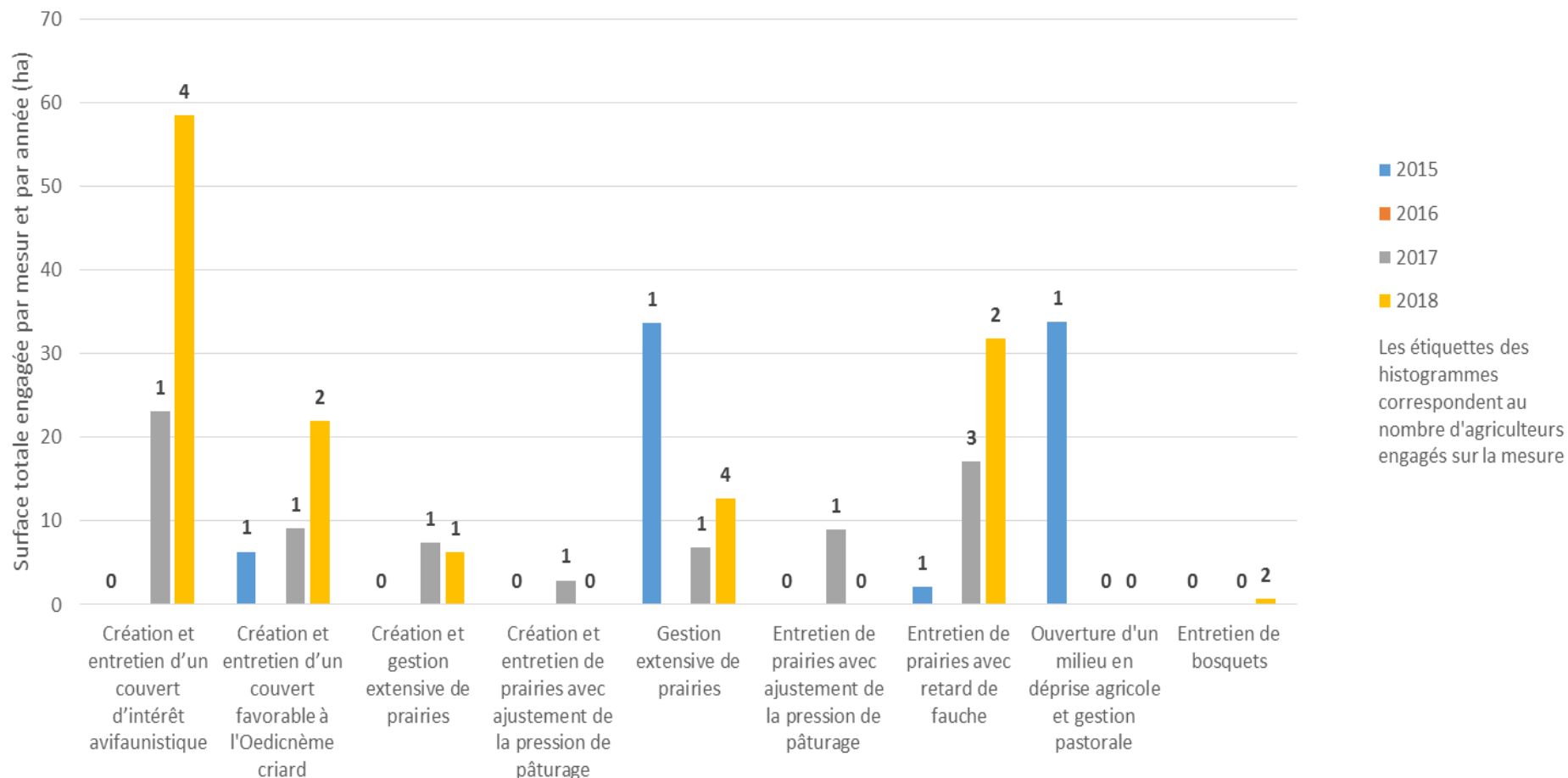
	2015	2016	2017	2018	Total
Total surfaces (ha)	75,82	0	75,42	131,21	282,45 ha
% surf en MAEC	7,2%	0	7,1%	12,30%	26,6 %
Total linéaire (ml)	0	0	480	2043,65	2 523,65 ml
Total financements 1 an (€)	17 211,30	0	29 074,21	58 853,69	105139,2 €
Total financements 5 ans (€)	86 056,49	0	145 371,07	294 268,46	525 696,02 €

Mesures contractualisées actuellement :

- Gestion extensive des prairies
- Entretien de prairies avec retard de fauche ou ajustement de la pression de pâturage
- Création de couverts d'intérêt avifaunistique et pour l'Œdicnème criard
- Gestion pastorale
- Entretien des haies

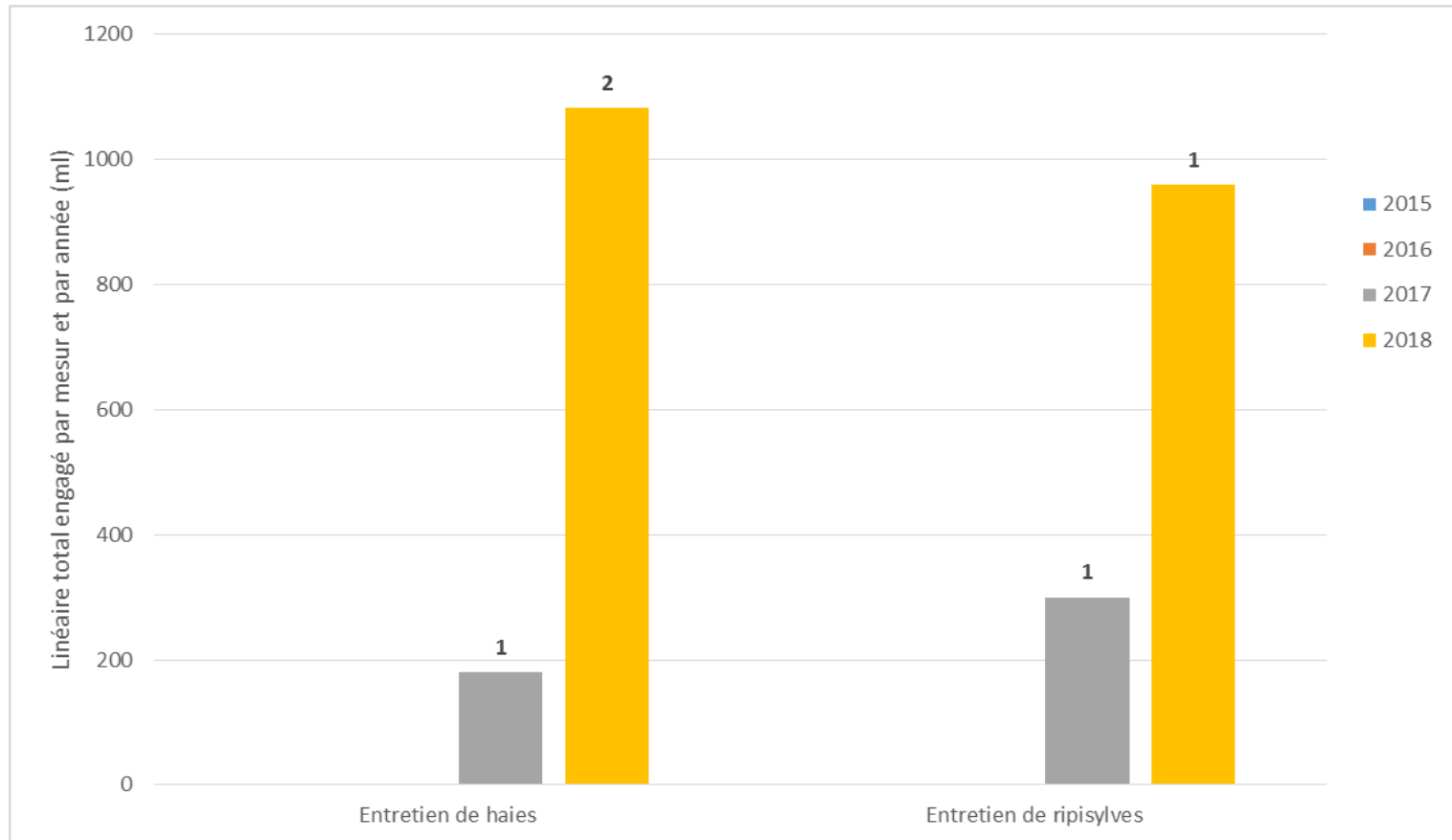


Les mesures agroenvironnementales



Surfaces, linéaire et nombre d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018 NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

Les mesures agroenvironnementales



Surfaces, linéaire et nombre d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018 *NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent*

Site Natura 2000 Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

MAEC engagées en 2015, 2017 et 2018



Légende

code_MAEC

IF_MOIS_BO02

IF_MOIS_HA02

IF_MOIS_HE09

IF_MOIS_HE63

IF_MOIS_HA01

IF_MOIS_HE07

IF_MOIS_HE09

IF_MOIS_HE25

IF_MOIS_HE67

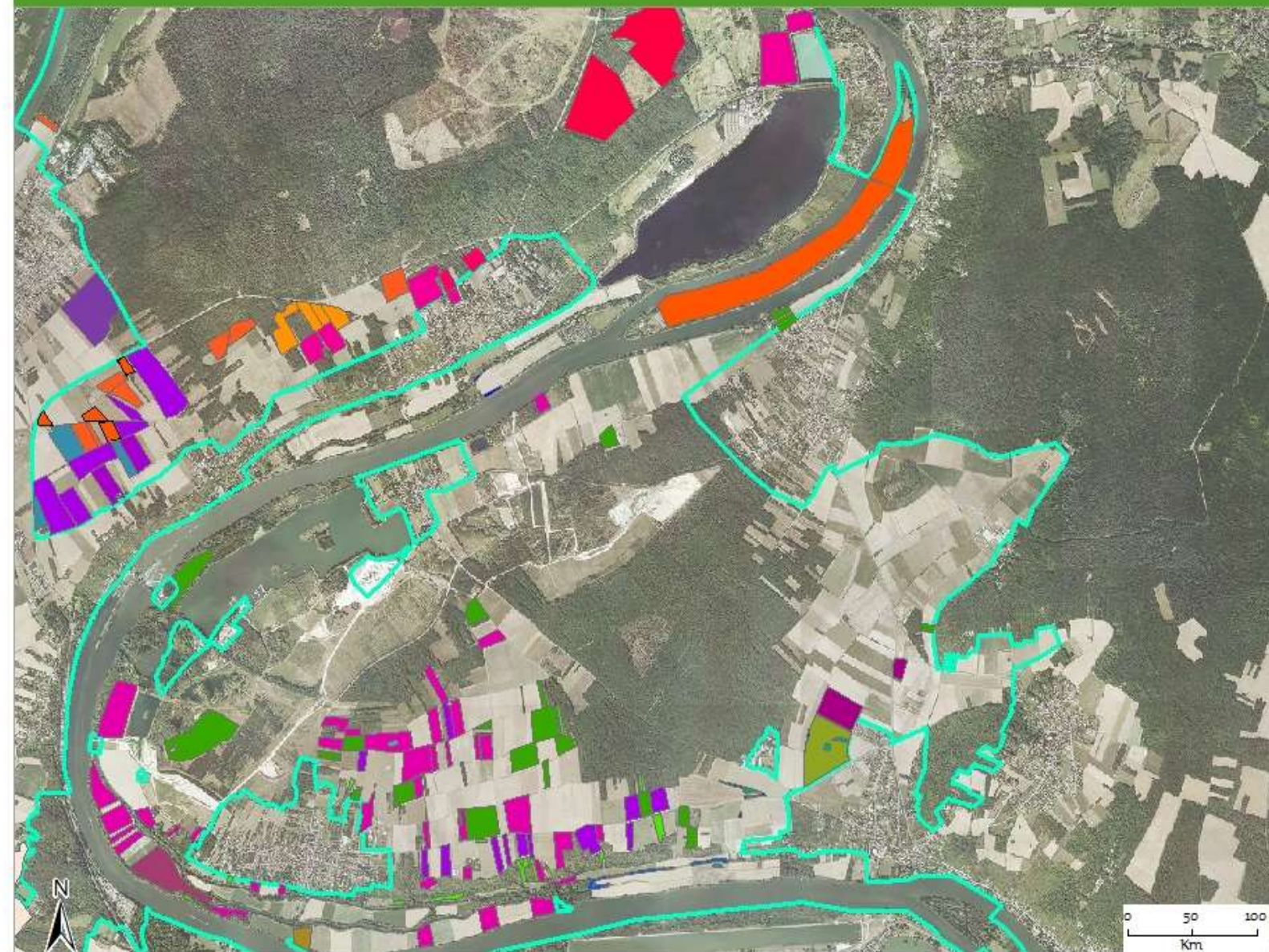
IF_MOIS_HE70

IF_MOIS_HE71

IF_MOIS_RI02

IF_MOIS_HE03

zone Natura 2000 (ZPS)



Les contrats Natura 2000

Catalogue



Les contrats Natura 2000 forestiers

- Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- Dispositif favorisant le développement de bois sénescents



Les contrats pour les zones humides

- Entretien ou restauration de la végétation des berges de la Seine et des plans d'eau
- Restauration et aménagements des bras de Seine et des plans d'eau
- Dévégétalisation et scarification d'ilots ou de placettes
- Mise en place de radeaux à sternes



Les contrats en milieu ouvert non agricole

- Restauration et entretien de milieux ouverts
- Équipement et gestion pastorale d'un milieu ouvert dans le cadre d'un projet de génie écologique
- Réhabilitation et/ou entretien de haies et autres éléments fixes du paysage
- Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de sols peu végétalisés en milieu sec



Les contrats Natura 2000 liés à la fréquentation

- Prise en charge de certains surcoûts visant à limiter l'impact de la fréquentation dans les zones sensibles
- Travaux de mise en défens, de fermeture ou d'aménagements des accès à des zones de reproduction des oiseaux
- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact



Les contrats Natura 2000 en cours



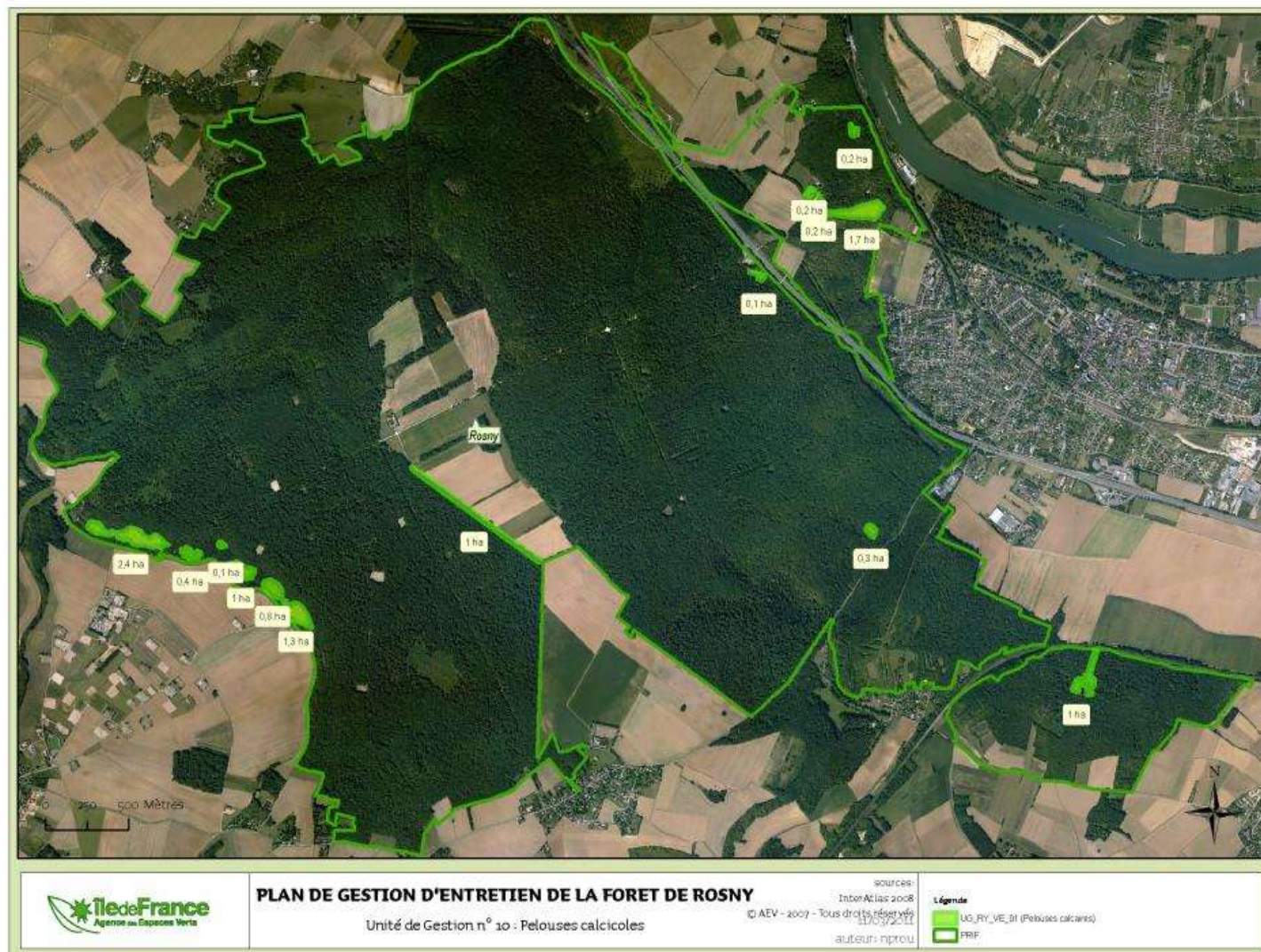
Les contrats Natura 2000 en cours



- 2016 - 2020 :
 - Forêt régionale de Rosny sur Seine : gestion des pelouses calcaires par fauche annuelle
67 500,00 € (13 500 € / an)



Les contrats Natura 2000 en cours

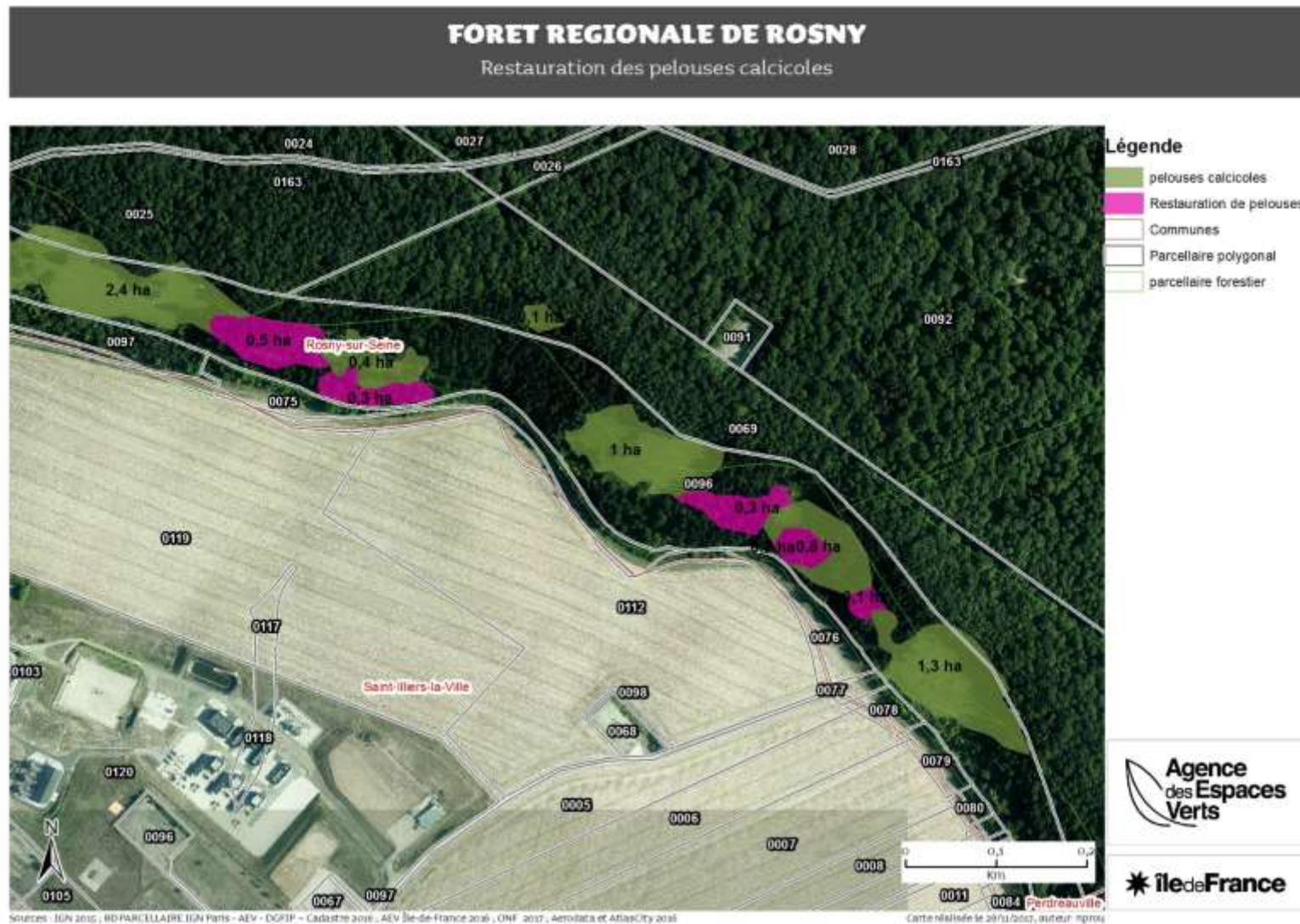


Les contrats Natura 2000 en cours

- 2018 :
 - Forêt régionale de Rosny sur Seine : ouverture des pelouses - 94 227,00 €



Les contrats Natura 2000 en cours



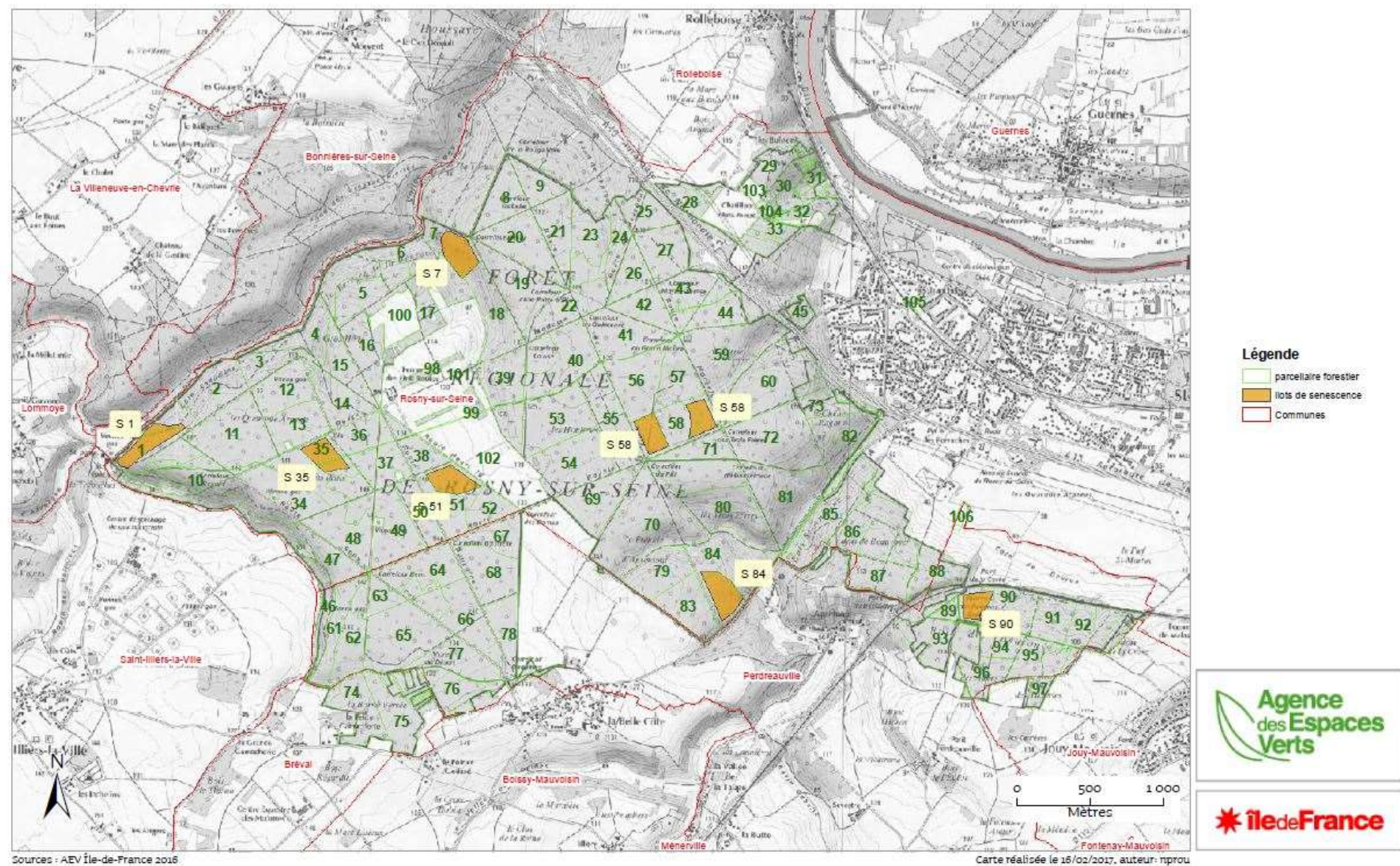
Les contrats Natura 2000 en cours

- 2017 (durée de 30 ans): Forêt régionale de Rosny sur Seine : création d'îlots de sénescence – 64 935 €



Forêt Régionale de Rosny

Situation des îlots de senescence N2000



Les contrats Natura 2000 en cours

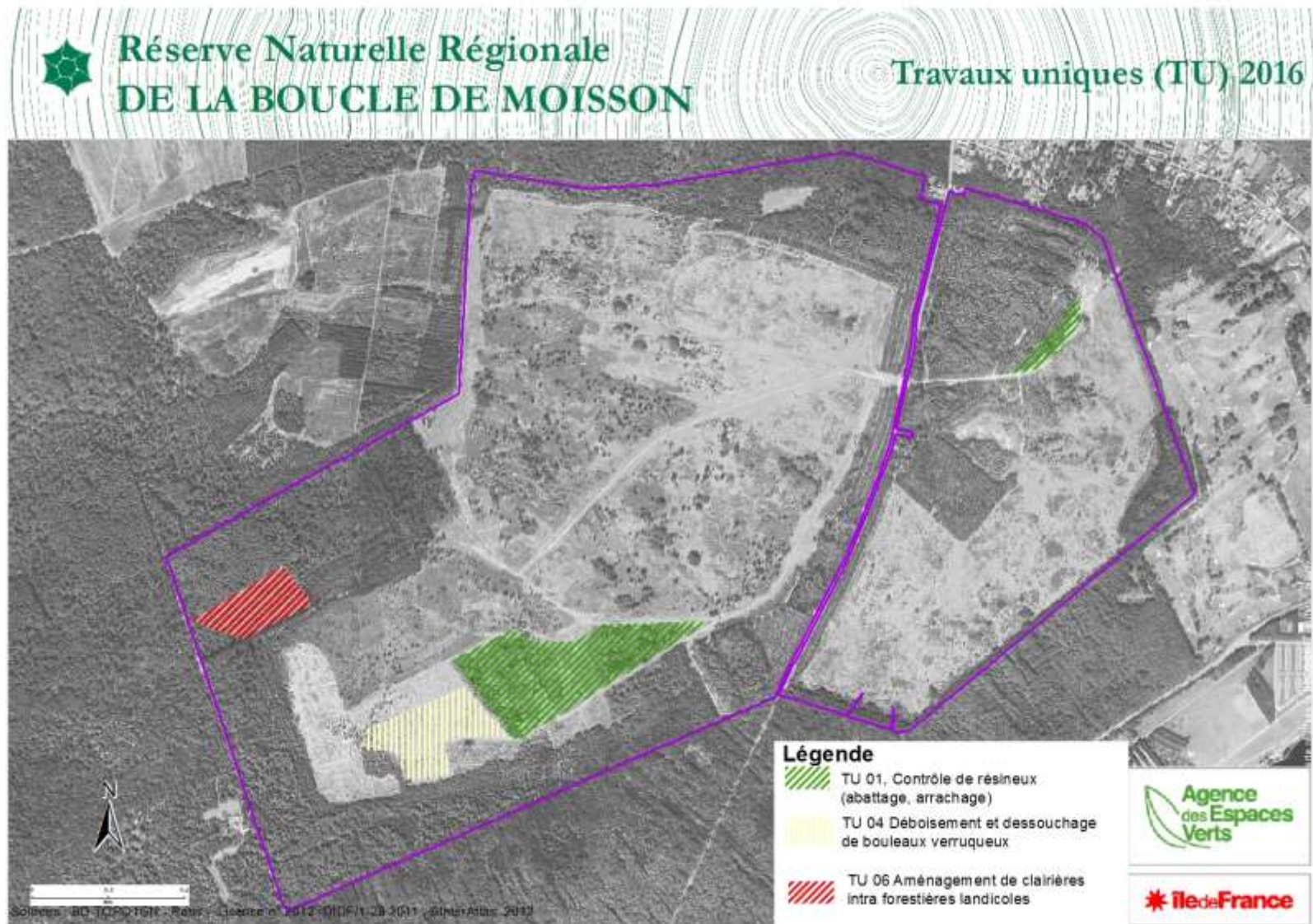
- 2016 - 2020 :
 - RNR de Moisson : maintien des landes et pelouses par abattage des résineux, fauche et broyage
- 366 156,00 €



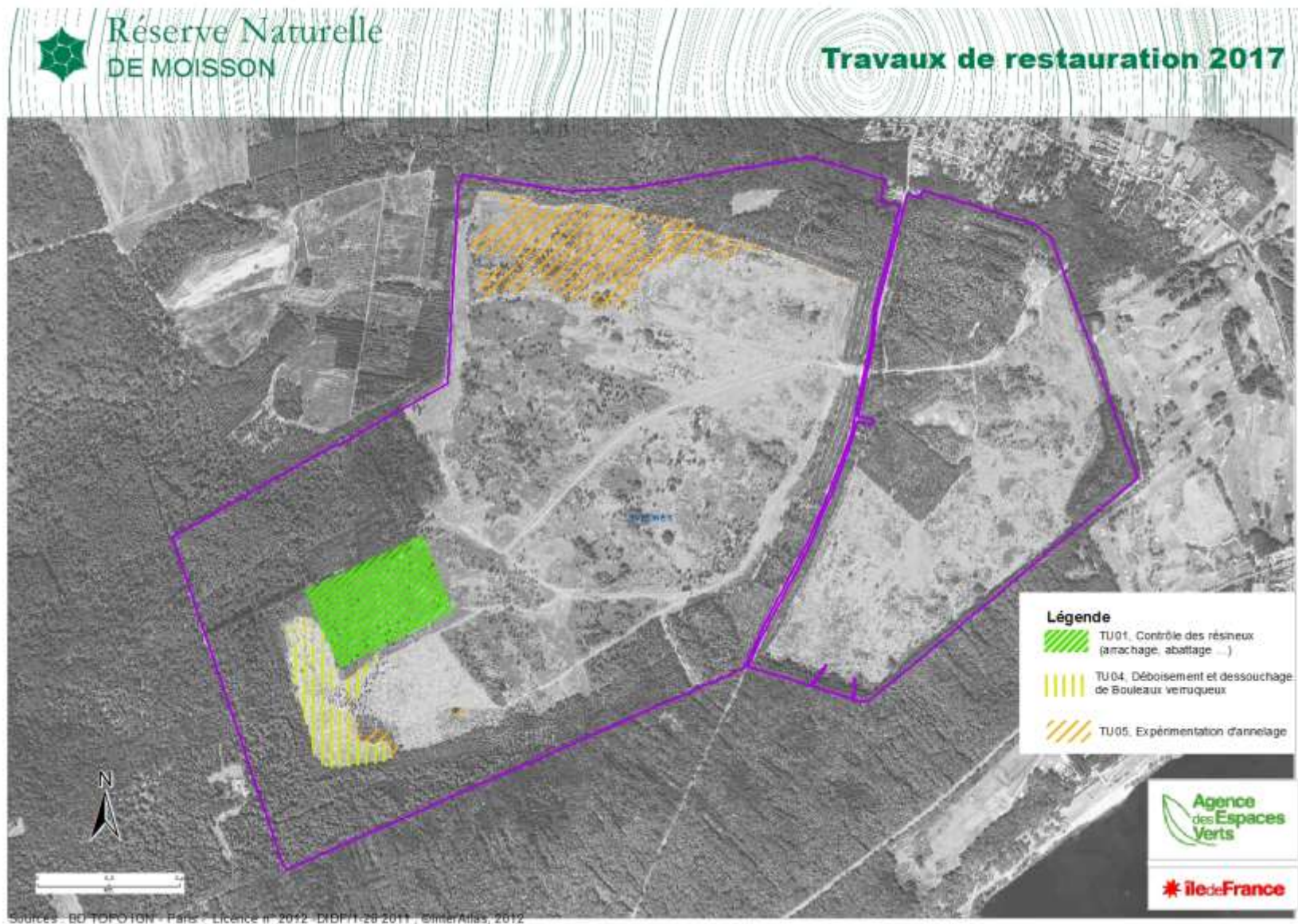
Photo C. Fouqueray



Les contrats Natura 2000 en cours



Les contrats Natura 2000 en cours

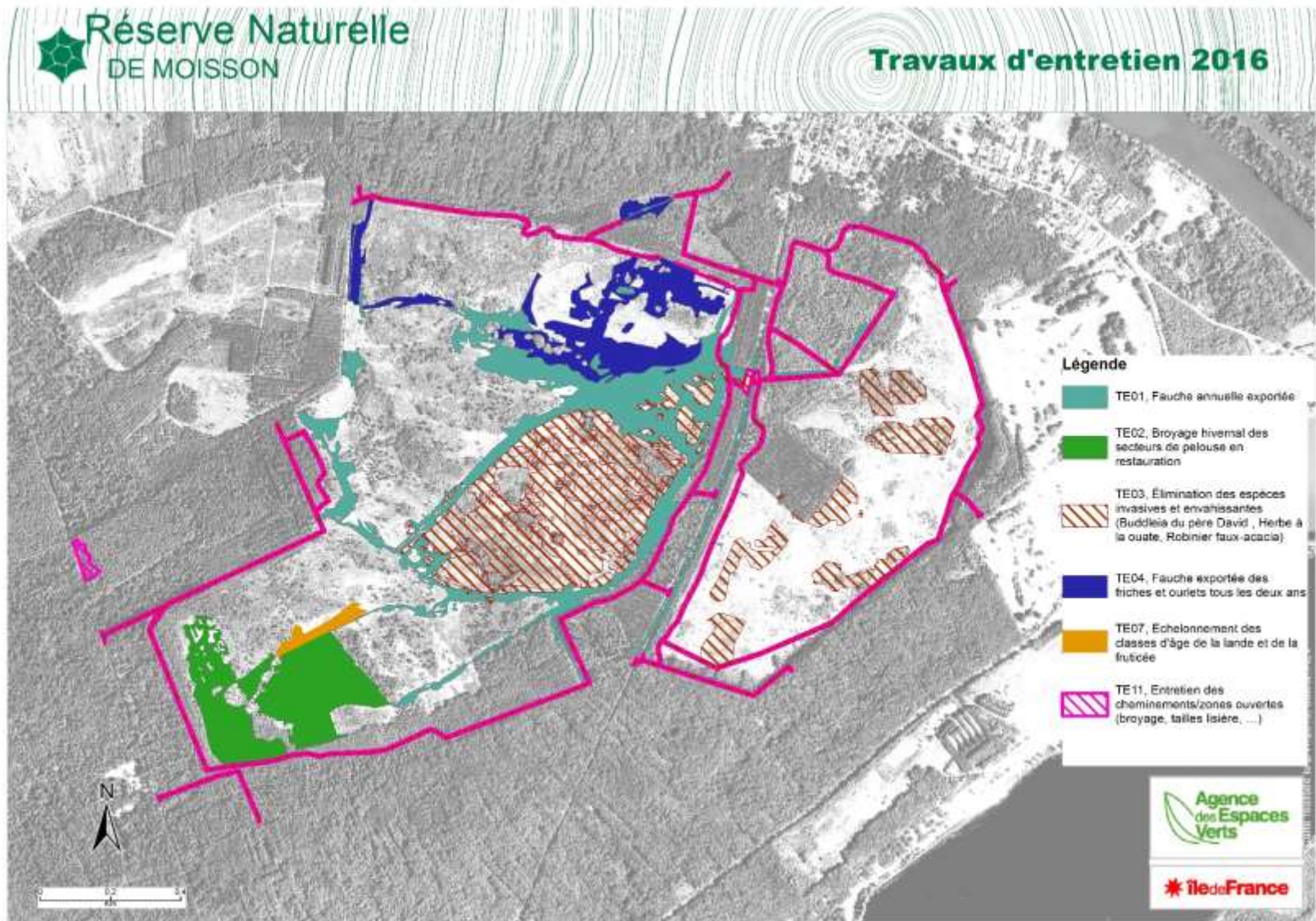


Les contrats Natura 2000 en cours

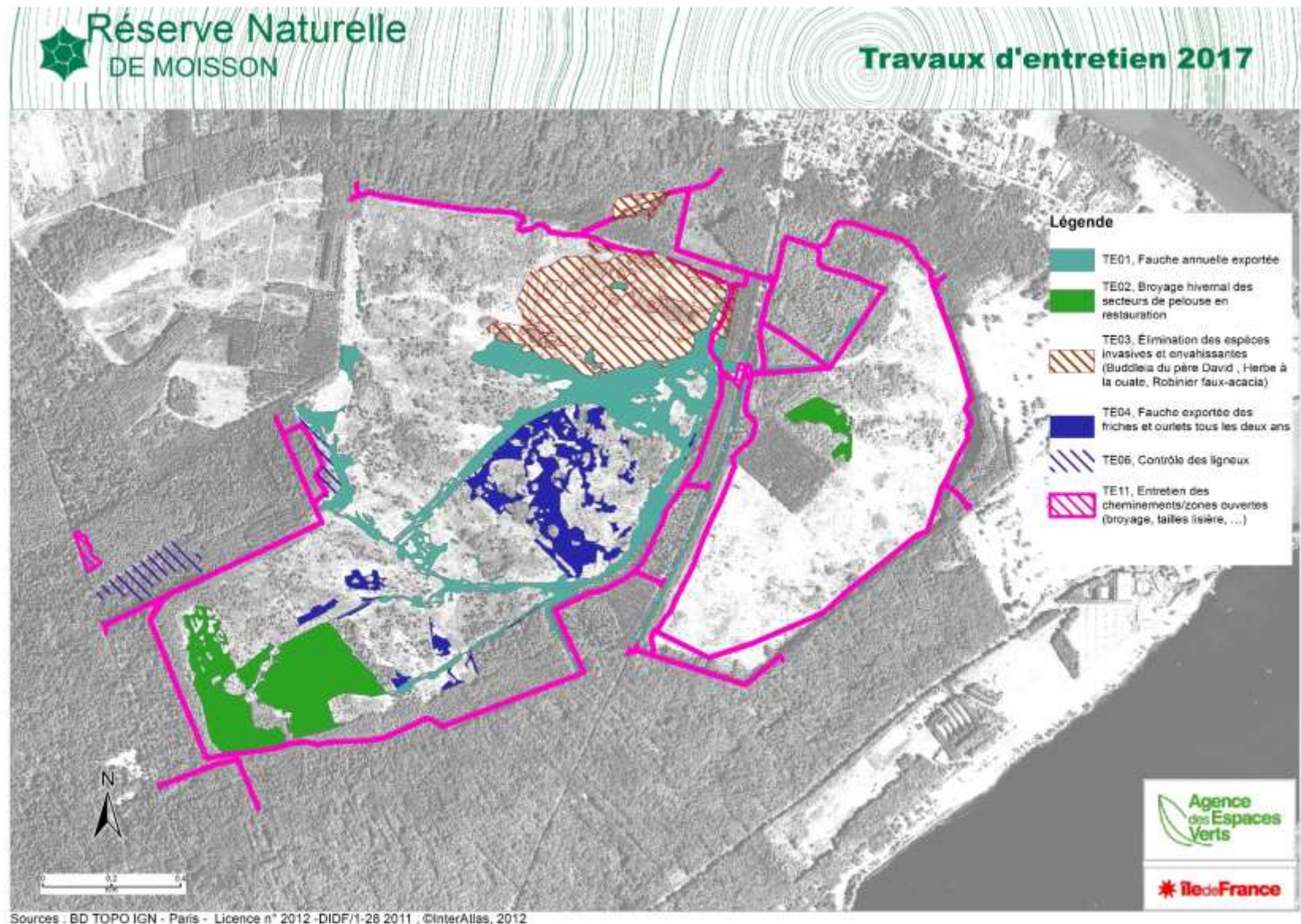
TU 04 : Déboisement et dessouchage de bouleaux verruqueux



Les contrats Natura 2000 en cours



Les contrats Natura 2000 en cours

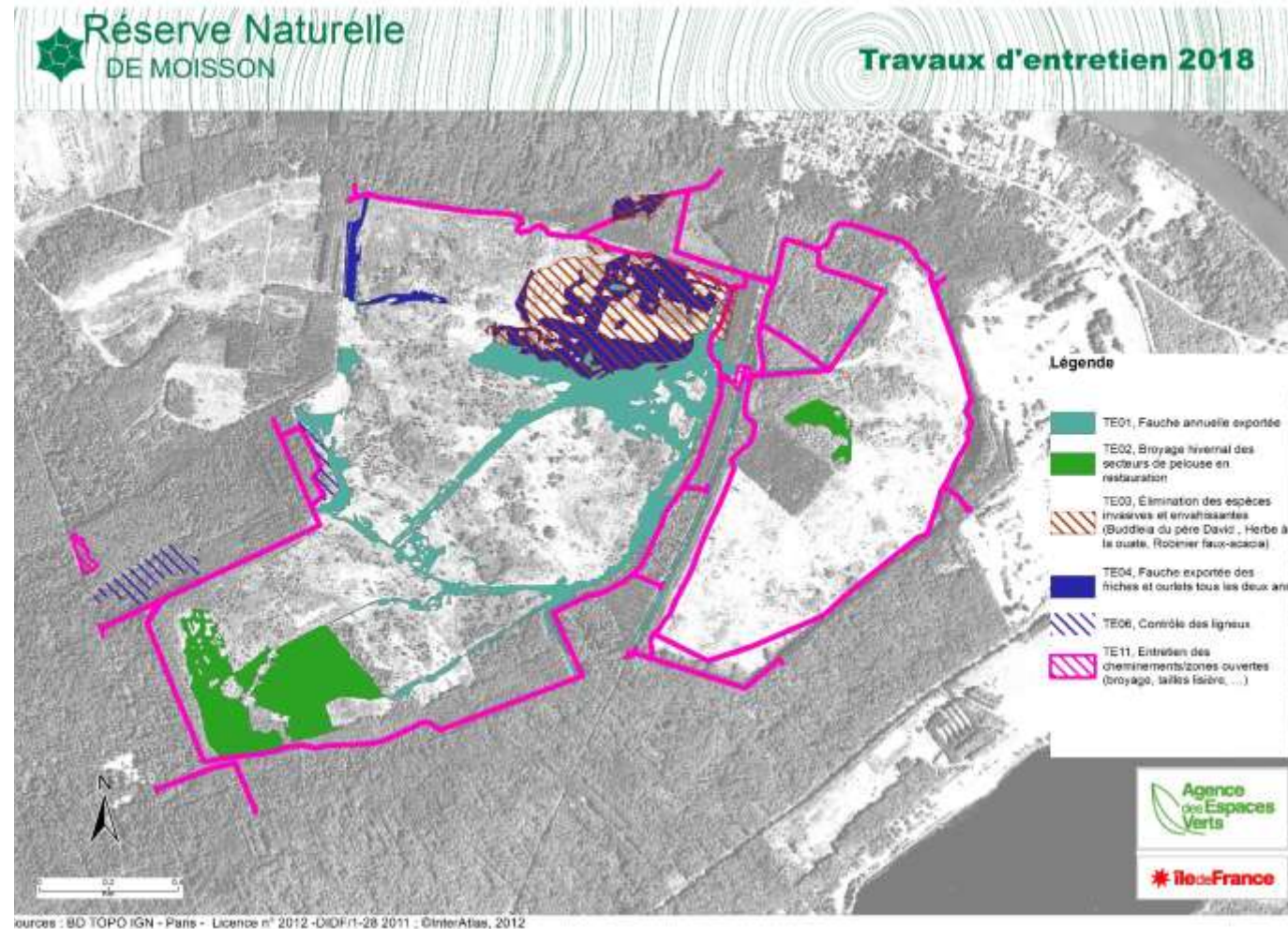


Les contrats Natura 2000 en cours

TE 01 : Fauche annuelle exportée



TE 02 : Broyage hivernal des secteurs de pelouse en restauration



Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt
 - Entretien des milieux ouverts par fauche: 11500€/an
 - Élimination des espèces envahissantes: 5300€/an



Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt
 - Réfection de l'entrée principale : 14500€
 - Pose de panneaux et panonceaux: 3000€



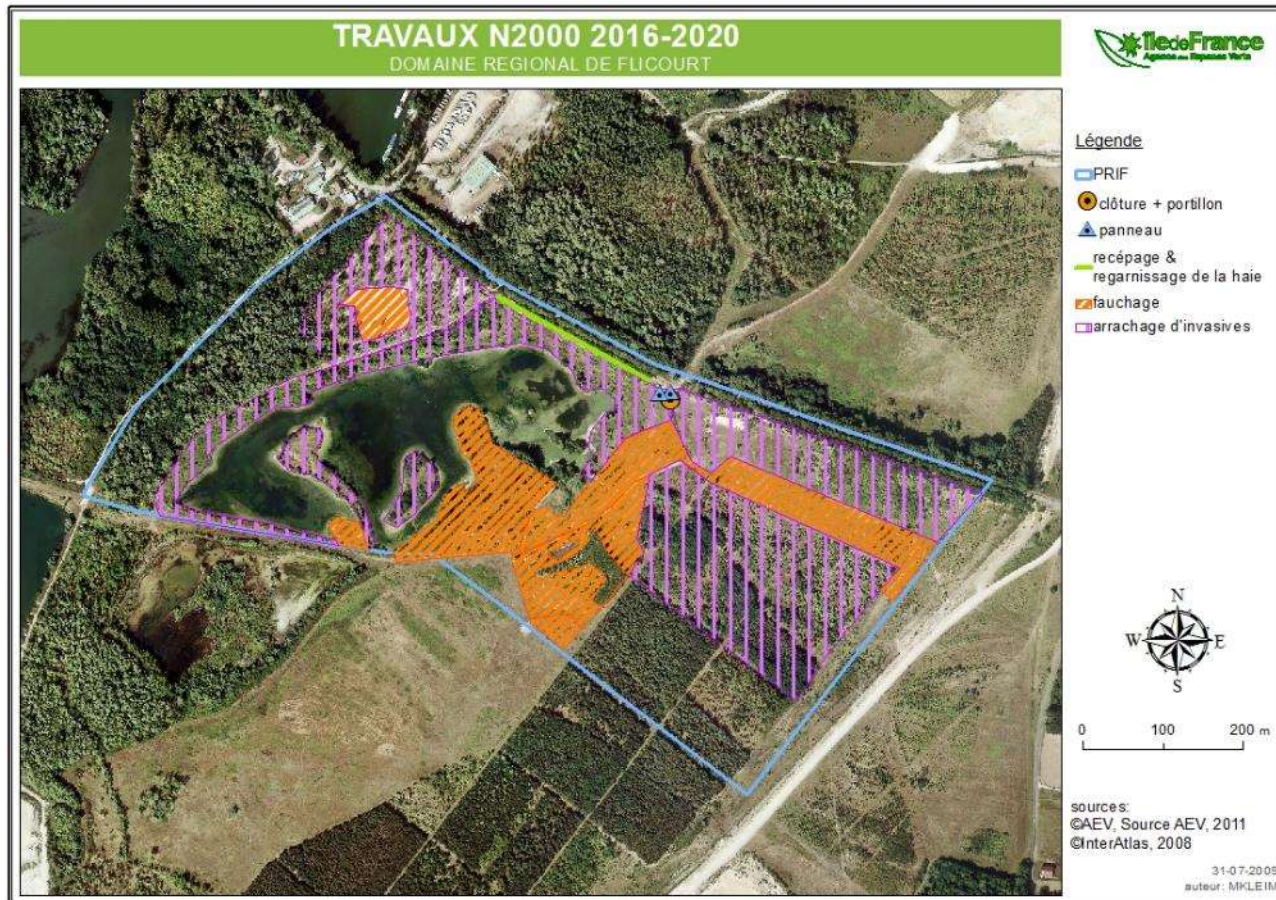
Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt
- Renforcement de haie: 11000€ maximum



Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt



Les contrats Natura 2000 en cours

- 2019: Lafarge Sandrancourt - réhabilitation du radeau à sternes – 13 092 €



Projets de contrats Natura 2000



Projets de contrats Natura 2000

- Propriétés privées (Guernes) : broyage annuel pour le maintien des milieux ouverts
- Ile de Loisirs des Boucles de Seine (Moisson) : circuit ornithologique, panneaux pédagogiques
- Île Aumone (Mantes-la-Jolie) : restauration de canaux, ripisylves, pâturage



La charte Natura 2000



La Charte Natura 2000

- « Règlement intérieur de la zone Natura 2000 »
- Complémentaire des contrats Natura 2000
- En fonction du type de milieu et des activités
- Actions de gestion courante, peu contraignantes



La Charte Natura 2000

- Qui peut signer?
 - *Propriétaires et mandataires*
- Quels avantages?
 - *Exonération de la TFNB sur les parcelles cadastrales engagées*
 - *Exonération des $\frac{3}{4}$ des droits de mutation (donations, successions)*
 - *Reconnaissance d'un engagement en faveur des milieux et des espèces.*





Communication



Communication

- Site internet : <http://boucledemoisson.n2000.fr>



Communication

- Site internet : <http://boucledemoisson.n2000.fr>

The screenshot displays the website for Natura 2000, specifically the 'Mesures agro-environnementales' (Agro-environmental Measures) section. The background is a scenic landscape with a river and green fields. The website has a blue header with the 'Natura 2000' logo on the left and navigation buttons on the right: 'Qu'est-ce que Natura 2000 ?', 'Découvrez le site', and 'Agir pour la biodiversité'. A sidebar on the left titled 'Besoin d'un document ?' lists downloadable documents: 'Plaquettes Natura 2000', 'Lettres Natura 2000', 'Les Comptes-rendus de réunions', and 'Le DOCOB...'. The main content area, titled 'Mesures agro-environnementales', includes a sub-header 'Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)'. It explains that MAECs are agricultural practices favorable to biodiversity, granting financial compensation for 5 years. It lists measures for 'IMPLANTATION D'UN COUVERT HERBACE' and 'ENTRETIEN D'UNE SURFACE EN HERBE', each with a list of specific measures (e.g., HE50, HE70, HE71, HE80, HE63, HE67, HE69, HE03, HE07, HE09, HE25, HA02, AR02, RI02, BO02, HE01). A note at the bottom states that each measure is accompanied by a charter of commitments and that details are available by clicking on the links.

Accueil » Agir pour la biodiversité » Mesures agro-environnementales

Mesures agro-environnementales

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) :

Les MAEC s'adressent aux **agriculteurs**. Elles correspondent à des **pratiques agricoles** jugées **favorables à la biodiversité** et donnent droit à des **compensations financières**. Les contrats sont signés pour une durée de **5 ans**.

Les mesures agro-environnementales "ouvertes" en 2017 sur le territoire des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny sont les suivantes :

IMPLANTATION D'UN COUVERT HERBACE (devra être déclaré en PPH ou PTR) :

- Création de couvert formant des zones refuges (HE50)
- Création de couvert d'intérêt faunistique ou floristique (HE70)
- Création de couvert favorable à l'oedécisme criard (HE71)
- Amélioration d'un couvert déclaré en gel (HE80)
- Création et entretien de prairies (HE63)
- Création et entretien de prairies pâturées (HE67)
- Création et entretien de prairies de fauche (HE69)

ENTRETIEN D'UNE SURFACE EN HERBE (devra être déclaré en PPH ou PTR) :

- Entretien de prairies (HE03)
- Entretien de prairies pâturées (HE07)
- Entretien de prairies de fauche (HE09)
- Gestion pastorale (HE25)

ENTRETIEN D'ELEMENTS NON AGRICOLES (devront être déclarés en SNA) :

- Entretien de haies (HA02)
- Entretien d'arbres isolés (AR02)
- Entretien de ripisylves (RI02)
- Entretien de bosquets (BO02)
- Entretien de bandes refuges (6-9m large) sur prairies (HE01)

Chaque mesure s'accompagne d'un cahier des charges décrivant les engagements souscrits par l'agriculteur.

Le détail de chaque mesure est disponible en cliquant sur les liens ci-dessus.

Communication

- Site internet : <http://boucledemoisson.n2000.fr>



Besoin d'un document ?

A télécharger :

- Plaquettes Natura 2000
- Lettres Natura 2000
- Les Comptes-rendus de réunions
- Le DOCOB...

Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000

Le contrat de gestion Natura 2000 est au cœur d'une politique novatrice initiée par la France pour gérer de façon collective et équilibrée les sites du réseau Natura 2000.

Objectifs du contrat Natura 2000

Le contrat Natura 2000 est un **outil** mis à disposition des propriétaires et de leurs ayants droit pour **financer des travaux écologiques** visant à favoriser certaines espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Le contrat Natura 2000 est un **instrument contractuel**.

Il s'adresse aux titulaires de droits réels et personnels portant sur les **terrains inclus dans le site** et qui peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats.

Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** et un cahier des charges donnant les modalités des travaux à effectuer.

Le contrat définit la nature et les modalités des aides de l'Etat et les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire.

Le contrat est signé pour une durée de **5 ans**.

Le contrat Natura 2000 donne droit à des **rémunérations** permettant de couvrir les frais liés à la mise en oeuvre de l'action.

Il permet également d'obtenir une **exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)**.

Le contrat est financé entièrement ou en partie par des fonds européens (FEADER) et de l'Etat (MAP ou MEEDDM). Il peut également donner lieu à des financements autres (Agences de l'eau, collectivités...).

Les contrats Natura 2000 disponibles sur le site des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny

Pour les milieux forestiers :

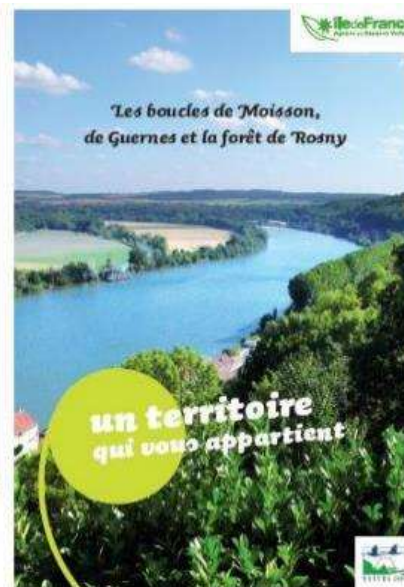
- Création de landes et de clairières
- Mise en place d'îlots de vieux bois

Télécharger le détail des contrats possibles en milieu forestier

Pour les milieux humides :

En projet :

- **Mise à jour de la plaquette**



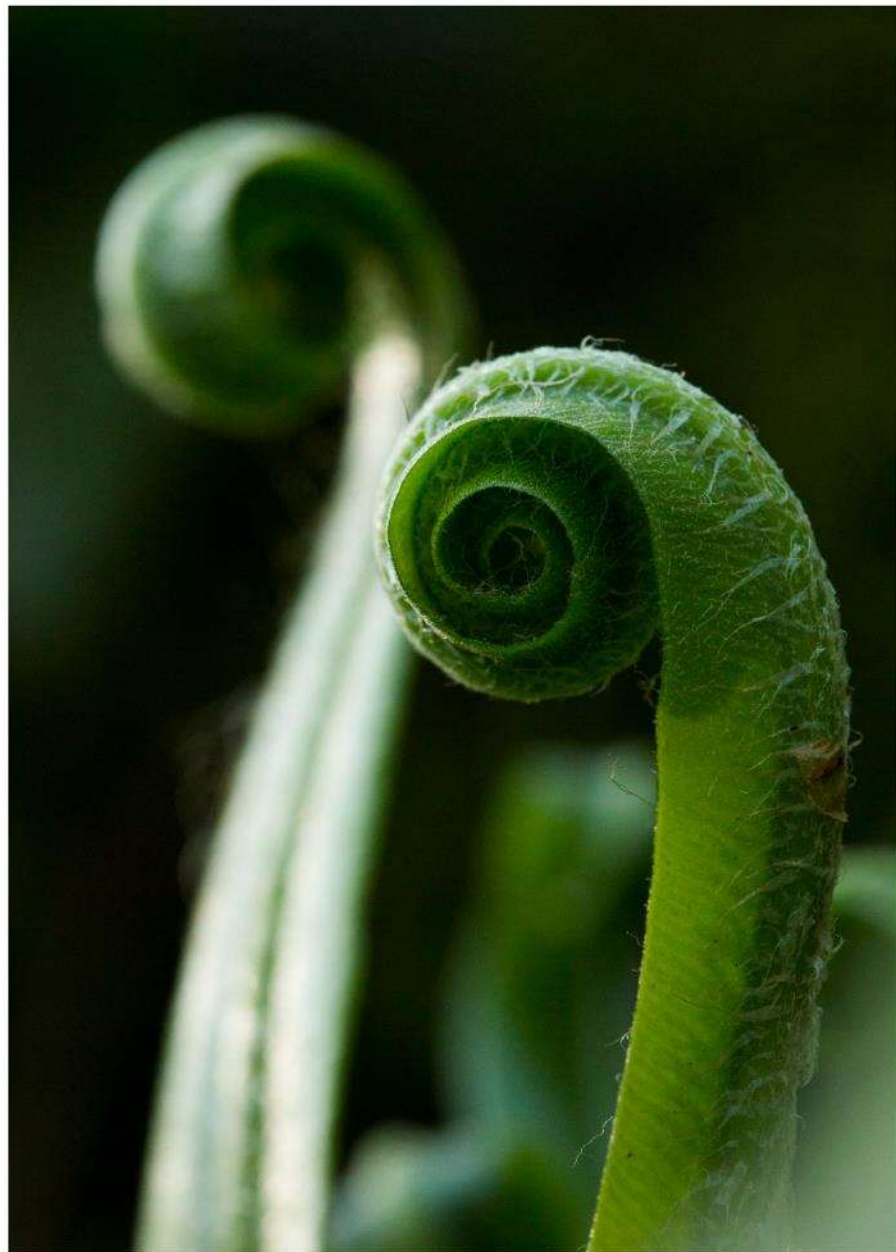
Évaluation des incidences Natura 2000

Direction départementale des territoires des Yvelines



Merci pour votre attention





Sophie Coste-Durieux
Chargée de mission Natura 2000
scostedurieux@aev-iledefrance.fr
01 83 65 38 89 – 06 12 84 80 62